

Comment l'enseignement général et professionnel influencent l'évolution sur le marché du travail

Ludger Woessmann [Université de Munich et Institut ifo – woessmann@ifo.de]

Les programmes de formation axés sur les compétences spécifiques à un métier facilitent la transition études - monde du travail. Néanmoins, dans des économies dynamiques, les compétences spécifiques peuvent vite devenir obsolètes. Les programmes d'enseignement axés sur les compétences générales transcendant les métiers spécifiques peuvent mieux préparer les travailleurs à s'adapter à des environnements changeants. Ceci donne lieu à un compromis de base tout au long de la vie : les personnes ayant suivi une formation professionnelle ont un avantage à travailler plus tôt par rapport celles ayant reçu un enseignement général, mais cette tendance s'inverse par la suite. Ce compromis dynamique revêt d'importantes implications politiques pour les systèmes d'enseignement, à savoir comment préparer au mieux les étudiants au travail tout au long de leur vie.

Dans des économies à évolution rapide à cause de la mondialisation et de la transformation numérique, les travailleurs partout dans le monde s'inquiètent de plus en plus de leurs chances de participer avec succès et durablement au marché du travail du futur. Alors que des métiers actuels disparaissent et de nouveaux métiers émergent, ils s'interrogent sur leurs capacités d'adaptation à des conditions économiques en constante évolution. Les recherches récentes soulignent que cette adaptabilité est intimement liée à la mesure dans laquelle les systèmes d'enseignement transmettent des compétences générales, ou plutôt des compétences professionnelles qui préparent à des métiers spécifiques.

LE COMPROMIS DE BASE ENTRE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL TOUT AU LONG DE LA VIE

Le critère fondamental qui définit les compétences professionnelles est que celles-ci ne sont exigées que pour des métiers particuliers, alors que celui des compétences générales est de transcender les métiers spécifiques. En ce sens, l'enseignement général inclut toute compétence qui s'avère utile dans le cadre d'un large éventail de métiers, comme l'alphabetisation, les compétences de calcul ou scientifiques de base, mais aussi les compétences sociales et personnelles ainsi que transversales, telles la créativité, la capacité à résoudre des problèmes et le raisonnement critique en général.

Les programmes de formation professionnelle présentent l'avantage de faciliter la transition des jeunes entre les études et le monde du travail, car les compétences propres à un métier préparent directement les étudiants aux tâches demandées par les entreprises. Par conséquent, ils peuvent contribuer à réduire le chômage parmi les jeunes.

Mais la médaille a également son revers : les compétences propres à un métier sont sujettes au risque croissant d'obsolescence lorsque la structure professionnelle change. En outre, si la base de compétences générales acquises s'avère limitée, les personnes ayant suivi une formation professionnelle pourraient avoir du mal à acquérir de nouvelles compétences professionnelles. En revanche, les compétences acquises dans l'enseignement général peuvent apporter aux travailleurs une plus grande adaptabilité face à des environnements changeants. Ainsi, ils peuvent donner lieu à davantage d'opportunités d'emploi pour les personnes les plus âgées.

Par conséquent, si les économies évoluent rapidement, il existe un compromis de base entre les programmes de formation professionnelle et l'enseignement général pour les expériences sur le marché du travail tout au long de la vie.

LES DONNÉES EMPIRIQUES

Un ensemble croissant de données empiriques confirme l'existence d'un tel compromis. Alors que les personnes ayant suivi une formation professionnelle ont, au départ, plus de chances de trouver un emploi que les personnes ayant reçu un enseignement général, ce modèle s'inverse au fil du temps

(voir la figure ci-dessous). Ce résultat a été présenté pour la première au milieu des années 1990, avec des données en provenance de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). Cette tendance s'est vue confirmée par les données internationales, plus récentes, du PIAAC. En outre, des études spécifiques concernant l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni, confirment les effets divergents de l'enseignement général et professionnel tout au long de la vie. Les personnes participant à des programmes de formation professionnelle pouvant avoir des profils de compétences de base différents, en moyenne, de ceux des personnes participant à des programmes d'enseignement général, la présente recherche garantit que les résultats ne découlent pas des différences sous-jacentes entre les personnes ayant suivi les deux types d'enseignement.

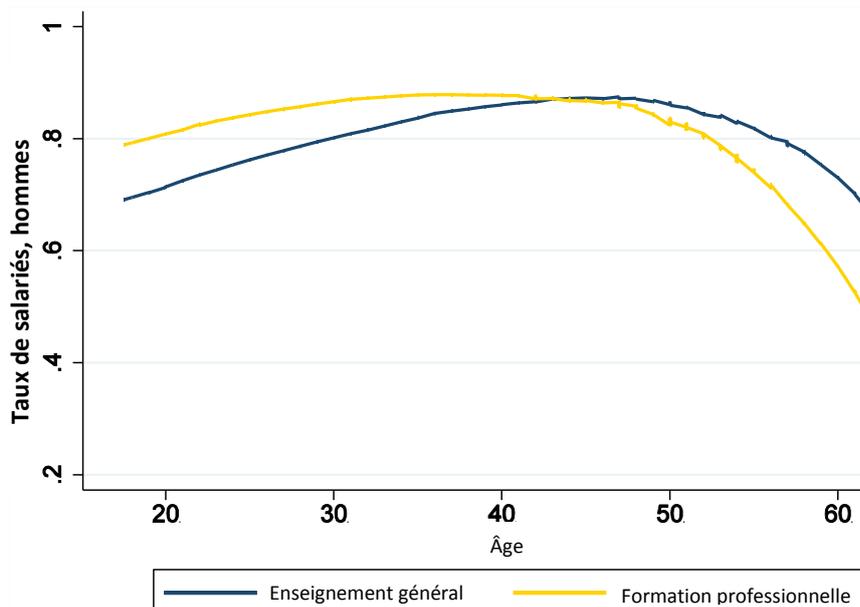
Les comparaisons internationales indiquent que les résultats s'avèrent particulièrement remarquables dans les pays dotés de systèmes généralisés de formation d'apprentis. Au-delà de l'emploi, le compromis entre les types d'enseignement tout au long de la vie est également visible dans les revenus et dans la participation à l'apprentissage des adultes.

IMPLICATIONS POUR LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Les preuves concordantes quant au compromis tout au long de la vie lorsque l'on axe les programmes d'enseignement sur les compétences professionnelles ou sur les compétences générales fournissent une base solide pour identifier la façon dont les systèmes éducatifs peuvent au mieux préparer les étudiants au travail toute leur vie durant. Au niveau le plus basique, les conclusions indiquent que dans les économies dynamiques, les politiques doivent tenir compte de la totalité de la vie professionnelle, ce qui implique aussi que les programmes d'enseignement doivent être capables de s'adapter à des conditions économiques changeantes.

Chaque pays devrait trouver le bon équilibre entre l'enseignement de compétences générales et professionnelles à sa population. La réussite des systèmes de formation d'apprentis passe par la mise en place de cadres institutionnels

L'emploi tout au long de la vie et enseignement général et professionnel



Source : Hampf et Woessmann, basé sur les données PIAAC ; voir référence pour en savoir plus.

et réglementaires définissant les tâches des parties prenantes, les structures financières et les exigences en matière de certification. Pour garantir aux diplômés l'aptitude à l'emploi toute leur vie durant, les programmes de formation des apprentis pourraient réduire leur spécialisation précoce, en diminuant le nombre d'apprentissages professionnels spécifiques, en élargissant la part des contenus d'enseignement général et en modularisant les composantes professionnelles.

D'un autre côté, les programmes d'enseignement général pourraient mettre en œuvre des mesures pour lier davantage les compétences enseignées et les tâches pertinentes dans le monde réel, actuellement requises sur le marché du travail. Qu'ils privilégient les programmes d'enseignement professionnel ou général, les pays devraient mettre en place des systèmes solides d'apprentissage tout au long de la vie, permettant aux travailleurs d'actualiser et d'adapter en permanence leurs aptitudes et compétences. Enfin, et pas des moindres, l'enseignement et la formation des adultes, orientés vers l'avenir, devraient cultiver des compétences qui facilitent la flexibilité des travailleurs si les conditions évolutives du marché du travail exigent des changements professionnels.

Pour en savoir plus, voir : Ludger Woessmann, *Effets de l'enseignement général et professionnel sur les résultats sur le marché du travail tout au long de la vie (Effects of Vocational and General Education for Labor-Market Outcomes over the Life-Cycle)*. EENEE Rapport Analytique No. 37, décembre 2018, http://www.eenee.de/dms/EENEE/Analytical_Reports/EENEE_AR37.pdf.

European Experts Network on Economics of Education (EENEE)

Financé par la Commission européenne, DG Éducation, jeunesse, sport et culture



Erasmus+

Publications de l'EENEE et informations complémentaires sur: <http://www.eenee.org>. – Coordination: CEPS - Centre for European Policy Studies, et ifo Institut – Leibniz-Institut für Wirtschaftsforschung, Universität München.

© EENEE 2019. Tous droits réservés. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles du ou des auteurs et non celles de la Commission européenne.